

LA NATION

QUOTIDIEN D'INFORMATION EN LIGNE FONDÉ LE 21 FEVRIER 2005

Des guadeloupéens caribéens pensent la Guadeloupe et le Monde

NEUVIÈME ANNÉE N°1089 DU 10 SEPTEMBRE 2014

1801/2014 : 213^e ANNÉE DE LA NATION GUADELOUPE

2014 ANNÉE DES CHÔMEURS ET DE LA FAMILLE GUADELOUPÉENNE

SUIVEZ NOUS SUR :



**LES DIFFICULTÉS DE LA FRANCE
PÈSENT SUR LA GUADELOUPE**

1 LA NATION N°1089/MERCREDI 10 SEPTEMBRE 2014

LES TITRES

AFFAIRES NATIONALES ET À LA UNE page 3

AFFAIRES MONDIALES page 9

MARCHÉS FINANCIERS MONDIAUX page 12

DROIT, MANAGEMENT, PATRIMOINE page 15

TABLEAU DE BORD GUADELOUPE page 18

Nombre de pages :20

LA NATION

PUBLICATION DU GROUPE MÉDIA CARAÏBE :
22 BIS RUE ALEXANDRE ISAAC POINTE À PITRE GUADELOUPE

ADMINISTRATION :

Géré par l'association Média Caraïbe.

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : **DAVILA JACQUES**

COORDONNATEUR ADMINISTRATIF: **JEAN PAUL ELUTHER**

Abonnement : 0690 40 42 55 ;

Publicité : Régie Caraïbe de publicité 0690 40 42 55 ;

Agence de presse : Média info

RÉDACTION

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET RÉDACTEUR EN CHEF : **ELUTHER JEAN PAUL**

COMITÉ DE RÉDACTION : **José Ayassamy ; Romuald Myriam ; Jacques Davila; wesleyAminata.**

2 LA NATION N°1089/MERCREDI 10 SEPTEMBRE 2014

LE MOYEN ORIENT EN ÉBULLITION

Conflit israélo-palestinien, opposition sunnites-chiites, course nucléaire de Téhéran, guerres civiles en Syrie et en Irak et enracinement au cœur de la Mésopotamie de mouvements djihadistes puissants anti occidentaux , tout cela fait du Moyen-Orient le chaudron géopolitique de notre planète. Rien de bien nouveau car depuis plus de trente ans il s'agit d'une région à haut risque . La conquête de pans entiers du territoire syrien et de l'Ouest irakien par l'Etat islamique en Irak et au Levant (EIIL) en font aujourd'hui une très grande menace pour la stabilité de cette région stratégique du fait du pétrole qu'elle regorge et aussi du monde . Ce nouvel état conforme à une certaine philosophie islamique favorise les modifications stratégiques des uns et des autres. Tout d'abord, l'appui de Téhéran a été décisif dans le changement gouvernemental intervenu en Irak et il annonce l'amorçage d'un partenariat militaire entre Chiites irakiens et Kurdes dans leur lutte contre EIIL. Washington a clairement besoin aujourd'hui de l'appui iranien pour mener à bien sa guerre contre un mouvement anti

occidental qui s'est affranchi d'Al-Qaïda car trouvant ce dernier trop mou . Une inflexion dans la politique américaine à l'égard de Téhéran était déjà intervenue au printemps dernier. Elle devrait rapidement, reléguer la question nucléaire au moins provisoirement au second plan, à mesure que l'Iran renforce sa centralité dans le jeu régional. Il faut aussi s'attendre à des évolutions en Syrie dont le régime actuel est la bête noire des occidentaux. Lorsque ces derniers ont rompu avec le régime syrien pour soutenir l'opposition , les islamistes étaient peu présents en Syrie. Aujourd'hui, les djihadistes d'EIIL ont défait les forces dites démocratiques et occupent des pans entiers du pays. Le seul rempart qui les empêche d'en conquérir la totalité est l'armée régulière syrienne disciplinée et fidèle au régime . D'une manière ou d'une autre, le dialogue devra être rétabli avec le président syrien afin de coordonner la lutte contre les djihadistes. Le risque autrement pourrait être de voir la Syrie basculer à son tour dans le califat qu'EIIL ambitionne de construire avec, ensuite, une propagation vers la Jordanie, le Liban voire la Palestine. Il faudra aussi à un moment ou à un autre s'interroger sur le jeu trouble de la Turquie qui a laissé s'installer à ses frontières, avec complaisance, les djihadistes d'EIIL. Sans parler de l'incapacité réelle ou volontaire d'Ankara à empêcher le transit, dans les deux

sens, de ces milliers de jeunes Européens qui se laissent tenter par le djihad. Enfin, autre interrogation majeure : quelle place offrir au Kurdistan irakien sur l'échiquier politique moyen-oriental ? Les Peshmergas sont vite apparus comme la seule force capable de s'opposer, souvent avec succès, aux assauts répétés d'EIIL. Les frappes américaines et les fournitures d'armements dont Erbil commence à bénéficier devraient lui permettre de reconquérir les territoires récemment perdus mais aussi de s'affirmer comme une vraie puissance régionale. Oublié par les différents traités qui ont dépecé l'Empire ottoman au début du XXe siècle, peuple sans état, les Kurdes aspirent aujourd'hui autant qu'hier à se constituer en état souverain et indépendant. Comment demain leur refuser ce à quoi ils aspirent légitimement ? Les arguments régulièrement invoqués au cours des décennies passées sur le risque d'embrasement de la région ne tiendront pas. La poudrière a donc explosé et les Kurdes assurent au bénéfice de tous le rôle de pompier. Décidément le monde change .

POLITIQUE

LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE REVOIT LES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE LA FRANCE

Le ministre des Finances a annoncé mercredi 10 septembre à l'occasion d'une conférence de presse à Bercy, les nouvelles perspectives économiques de la France. Celles-ci sont très en-deçà des hypothèses précédentes. Ainsi, le gouvernement table désormais sur une croissance de 0,4% en 2014 contre 1% précédemment, et de 1% en 2015 contre 1,5%. Michel Sapin a également indiqué que le déficit public atteindrait 4,4% cette année contre les 3,8% prévus précédemment. Il a annoncé que le déficit ne reviendrait sous la barre des 3% qu'en 2017, au lieu de 2015. Ces chiffres sont plus élevés qu'en 2013 lorsque le déficit n'avait pas dépassé les 4,2%. Par ailleurs, une semaine après avoir annoncé que l'objectif d'économie de 21 milliards d'euros en 2015 serait difficilement atteignable en raison de la faible inflation, le ministre des Finances s'est ravisé. Sous la pression de Bruxelles, Berlin mais également du FMI, Michel Sapin a indiqué que cet objectif était toujours maintenu. Pour la Guadeloupe (idem pour la Guyane et la Martinique) dont on parle jamais , compte tenu de ces nouvelles perspectives l'avenir immédiat se complique et la croissance du PIB marchand risque de continuer à faire du sur place .

ÉCONOMIE , SOCIAL , SCIENCES, TECHNOLOGIE

NETFLIX ARRIVE

Quasi-hégémonique aux Etats-Unis, la plate-forme de vidéo en streaming poursuit son irrésistible expansion avec la France. Un adversaire redoutable pour les acteurs du PAF. Cette fois-ci, c'est la bonne. Evoqué depuis plusieurs années, avec de plus en plus d'insistance depuis début 2014 et confirmé au printemps, le lancement en France de la plate-forme américaine Netflix aura lieu en septembre. Une révolution : fort de son succès dans son pays d'origine et d'une expansion internationale menée tambour battant, l'américain promet de bousculer le paysage audiovisuel français. Son modèle – un abonnement minime (de l'ordre de 10 euros en fonction des options choisies) en ÉCHANGE d'un accès illimité à des séries, parfois inédites, et à des films . Existe déjà dans l'Hexagone

la SVoD (Vada en français, pour vidéo à la demande par abonnement). Mais la puissance de frappe de l'américain et sa capacité à générer une forte attente font de lui la principale menace pour les acteurs français. Même si certains, comme CanalPlay (Canal +), ne sont pas restés les bras croisés et ont déjà lancé des offres similaires. Mais cette arrivée promet de nouvelles secousses. En accélérant la mutation de l'image vers une consommation « délinéarisée » (affranchie des grilles de programmes des diffuseurs), Netflix représente, à terme, une nouvelle révolution pour l'audiovisuel. Le défi est entier pour l'américain qui part à la conquête des marchés européens matures, comme l'audiovisuel français. Aux origines du succès de Netflix, il y a le virage technologique pris par Reed Hastings. Dès 1999, le fondateur et patron de Netflix, un loueur de DVD, comprend qu'il doit transformer son entreprise. Deux ans après la création, il lance l'offre illimitée de DVD puis, en 2007, le streaming, qui va s'imposer peu à peu comme le standard du marché. Depuis, le quinquagénaire a toujours su s'adapter et s'entourer de bons conseils – il emploie près de 1 000 ingénieurs R&D. Son équipe a ainsi développé un moteur de recommandation, considéré comme le meilleur du marché, capable d'anticiper et de proposer à l'utilisateur un contenu fondé sur ses goûts. Pressentant l'explosion du marché des smartphones puis des tablettes, Netflix est aussi l'un des premiers à avoir optimisé ses contenus pour n'importe quel terminal, rendant son catalogue accessible depuis un PC, un téléphone, une TABLETTE... Des innovations qui lui ont toujours permis de conserver une longueur d'avance sur la concurrence. Aujourd'hui, les chantiers technologiques de Netflix sont la haute définition, voire l'ultrahaute définition. L'américain a déjà annoncé, il y a quelques mois, qu'il allait commencer à diffuser certains de ses programmes en 4K, la norme de l'ultra-haute définition, obligeant ses CONCURRENTS à investir dans ce domaine, avant même que le marché ne soit vraiment prêt – la part de foyers équipés d'un téléviseur 4K est aujourd'hui infime. Cela a commencé par plusieurs séries phares, comme « Breaking Bad » ou « House of Cards ». A terme, ce sont tous les contenus qui sont appelés à être diffusés via cette norme. Mais ces investissements ne serviront à rien si Netflix ne garantit pas une qualité de service en toutes circonstances. Or les relations qu'il entretient avec les fournisseurs d'accès à Internet sont pour le moins tendues. Aux Etats-Unis, le succès du service est tel qu'à certains moments de la journée (aux heures de prime time notamment), il représente plus du tiers de la

bande passante utilisée. Pour assurer la continuité de son service, la société a investi dans d'énormes serveurs. En France, elle s'est assurée d'une capacité d'un terabit par seconde, soit l'équivalent d'un fournisseur d'accès à Internet de 5 millions d'abonnés ! Et négocie avec chaque opérateur pour garantir une qualité d'accès optimale, acceptant parfois de payer des frais d'interconnexion au réseau. Un conflit ouvert avec l'un d'eux, débouchant sur une qualité dégradée chez ses abonnés, pourrait se révéler désastreux pour l'image du service.

LES PROGRAMMES SCOLAIRES SUR LA PRÉVENTION DENTAIRE AMPUTÉS

Le gouvernement a jeté un pavé dans la mare en supprimant des crédits alloués à l'éducation bucco-dentaire en milieu scolaire. C'est l'Union Française pour la santé bucco-dentaire (UFBSD) qui révèle l'information dans un communiqué dénonciateur (fichier PDF). « Nous découvrons avec stupeur que l'ensemble des fonds attribués (...) au programme M'T Dents est purement et simplement supprimé pour les trois prochaines années, dès cette rentrée ! » s'insurgent les auteurs. « M'T Dents » a été mis en place en 2007 par l'Assurance Maladie pour promouvoir la santé bucco-dentaire dans les écoles et lutter contre les inégalités socio-économiques en matière de santé. Le programme prend en charge à 100% les visites chez le dentiste pour les enfants de 6, 9, 12, 15 et 18 ans. Selon la Drees (division statistique du ministère de la Santé), 60 à 70 % des enfants de 6-12 ans ont bénéficié de ces examens gratuits. Le programme prévoit également des interventions dans les classes pour sensibiliser les enfants au brossage de dents et aux risques carieux. Si les aides aux soins dentaires sont maintenues, en revanche, la présence en milieu scolaire subit un sévère coup de rabot. Les programmes de prévention, qui concernaient jusqu'ici 250 000 enfants, devraient être réduits à une dizaine de classes par département. Soit 20 000 enfants au total, choisis parmi les couches les plus défavorisées. Une mesure regrettable pour l'UFBSD, qui affirme qu'« en santé bucco-dentaire, l'impact de la prévention est immédiat : elle engendre un changement de comportement dont les bénéfices sont rapidement visibles en bouche ». Dans le communiqué, les auteurs rappellent que le nombre de caries par enfant de 12 ans est passé de 4,2 en 1987 à 1,2 en 2006, et qu'en 2013, 56 % des enfants de 12 ans n'avaient pas la moindre carie en bouche. Et tout cela, grâce la prévention. «

La prise en compte de la santé dentaire des enfants ne peut être uniquement affaire d'un suivi en cabinet dentaire (...). Une éducation collective en milieu scolaire reste le socle permettant à chaque enfant d'avoir les clefs pour maîtriser sa santé dentaire tout au long de sa vie », insiste l'association qui a maintenant, et sans aucun doute, une dent contre le gouvernement.

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION

AFFAIRES MONDIALES

SOCIÉTÉ, POLITIQUE ET ÉCONOMIE MONDIALES

LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE MONDIALE

Le think tank Pew Research Center a effectué un **SONDAGE** dans 44 pays. Les habitants des pays en développement sont 51% à trouver bonne la situation économique de leur pays. La proportion s'établit à 39% pour les émergents et 34% pour les pays riches. Les Chinois sont les plus nombreux à penser que leur économie va bien, à 89%, juste devant les Vietnamiens (87%). "Justifié" selon le think tank qui rappelle que leur croissance de la Chine et du Vietnam sont estimées respectivement à 7,4% et 5,6% pour 2014, selon le FMI. Parmi les 25 populations de pays émergents sondés, 5% des Ukrainiens pensent que la conjoncture de leur pays est bonne, tandis que les Russes sont 44% à le penser. Au final, les émergents ont une opinion négative à 39%, selon le chiffre médian (12 pays au-dessus de ce chiffre, 12 pays en dessous). Les visions les plus sombres se concentrent dans les dix pays avancées interrogées. Selon le chiffre médian, 34% seulement des habitants estiment que l'économie de leur pays est en bonne santé. Avec de grands écarts. Les Grecs et les Italiens sont respectivement 2 et 3% à avoir cette vision, contre 85% des Allemands. Enfin, seuls 22% des Français sont de cet avis-là, contre 40% des Américains. Le think tank américain note tout de même une hausse d'opinions positives de 16% par rapport à 2013 pour les dix pays avancés. Il y voit "un impact positif de la légère résilience économique en Europe, au Japon et aux États-Unis sur le moral du public". Enfin, les pays en développement (9 observés par le think tank), sont les plus optimistes à 51% (chiffre médian). Les Bengladais en tête, sont 71% à penser que la situation de leur économie est bonne. Le think

tank a également sondés les motifs d'inquiétudes. Pour les économies avancées, le chômage et le manque d'opportunités dans le monde du travail tiennent le haut du pavé. Cela inquiète 98% des Grecs, 94% des Italiens, 77% des Français. Les pays émergents s'inquiètent surtout de l'inflation. C'est un sujet anxiogène pour 97% des Pakistanais, 89% des Vénézuéliens et des Argentins. Pour les pays en développement, 93% des Ghanéens, 89% des Kényans s'alarment de la hausse des prix. Les dernières expertises du FMI attendent une croissance mondiale de 3,4%, mais Christine Lagarde avait évoqué un "petit 3%", dans un entretien aux Echos lundi 8 septembre.

AMÉRIQUE LATINE CARAÏBES

HAÏTI : LA RIPOSTE DU PRÉSIDENT MARTELLY

En ore une fois la situation politique en Haiti est bloquée en raison de désaccords profonds entre forces politiques sur les élections . En dépit du fait que selon toutes les indications la conjoncture économique se dégrade et que les américains poussent à la dévaluation de la gourde , les jeux politiques restent très largement dominants . Après avoir effectué la rentrée des classes, le chef de l'Etat se concentre maintenant sur la demande de dialogue des sénateurs du groupe des six. Cependant, Michel Martelly, veut étendre le dialogue à plusieurs autres secteurs de la société. Dans une note de presse, Michel Martelly dit prendre acte « de la volonté exprimée par la Chambre des députés, à travers sa résolution du 4 septembre 2014, demandant au Conseil électoral provisoire (CEP) de procéder, sans délai, à la mise à jour du calendrier électoral et d'arrêter les dispositions nécessaires en vue d'organiser des élections pour les deux tiers du Sénat, la Chambre des députés et les collectivités territoriales, au plus tard, à la fin de l'année 2014 afin de répondre au vœu de la Constitution et de la loi électorale de 2013 en vigueur, principalement en son article 19-1, renforcée par l'Accord d'El Rancho. » Dans cette note de presse nous lisons : « Que suite à sa lettre du 4 septembre 2014, le président du Sénat a clarifié la position de l'abstention des six sénateurs de répondre, le lundi 1er septembre 2014, à l'invitation, au palais national, du président de la République, pour aider à trouver une solution à la crise institutionnelle qui empêche le Parlement d'être fonctionnel dans sa totalité; que tenant compte

des positions multiples exprimées de part et d'autre au sein de la population à la recherche d'un consensus national; le chef de l'Etat décide de recevoir les six sénateurs, de les entendre; de recevoir les partis auxquels ils sont attachés, comme ils l'ont recommandé; de rencontrer aussi les autres sénateurs de la République; d'élargir la rencontre aux autres grands corps de l'Etat et d'étendre ces consultations aussi aux autres partis politiques et à tous les secteurs de la société en général. La présidence annoncera le calendrier de ces nombreuses rencontres qui seront portées à l'agenda du chef de l'Etat ». À maintes reprises, la Conférence épiscopale d'Haïti (CEH), médiatrice au processus de dialogue qui a conduit à la signature de l'Accord d'El Rancho, a souligné que le fameux article 12 de cet accord ne peut être appliqué sans le feu vert des trois parties (Exécutif, Parlement, partis politiques) qui ont paraphé le document. Rappelons que l'article 12 de l'Accord d'El Rancho dispose que : « Dans le cas où les amendements à la loi électorale prévus et proposés dans le cadre du dialogue ne sont pas votés par les deux branches du Parlement dans le délai imparti à l'article 8 du présent accord, les parties constatent avec le Conseil électoral provisoire (CEP) l'impossibilité matérielle d'appliquer les articles visés. En conséquence, les parties conviennent que lesdits articles entrent automatiquement en veilleuse et l'organisme électoral est autorisé à y passer outre ». Que va t il se passer maintenant ? Nul ne le sait tant les relations entre acteurs politiques sont compliquées dans ce pays .

CHINE

LE FONDATEUR ET PRÉSIDENT DU FORUM ÉCONOMIQUE MONDIAL DÉCLARE QUE LA CHINE EST SUR LA BONNE VOIE DE CROISSANCE

La Chine est sur la bonne voie pour transformer son économie et est capable de maintenir son taux de croissance au-dessus de 7% durant les prochaines années, a déclaré mardi Klaus Schwab, fondateur et président exécutif du Forum économique mondial. Bien que la Chine RENCONTRE des difficultés pour passer d'une économie tirée par les exportations à une économie tirée par la consommation, le gouvernement met en oeuvre les réformes nécessaires pour soutenir la croissance, a indiqué M. Schwab lors d'une interview accordée à Xinhua."Il faut du temps pour

transformer une si grande économie, mais je pense que la Chine est sur la bonne voie", a-t-il assuré. M. Schwab a établi une solide amitié avec la Chine en 2007 en lançant le Davos d'été, une réunion annuelle de haut niveau des dirigeants politiques, économiques et sociaux du monde. La Chine organise cet événement alternativement dans les villes de Tianjin et de Dalian. Cette année, plus de 1 600 PARTICIPANTS du monde entier participent au Davos d'été qui se tient du 10 au 12 septembre à Tianjin. L'enthousiasme des participants montre qu'il y a toujours une forte impulsion à s'engager dans l'économie chinoise et à interagir avec la Chine, selon M. Schwab. "Le grand marché chinois continuera d'être très attirant, car la Chine offre non seulement des opportunités de vendre des produits mais aussi des opportunités de mener des recherches et un développement conjoints", a-t-il affirmé.

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR JACQUES DAVILA

MARCHÉS FINANCIERS MONDIAUX

ASIE

La Bourse de Tokyo a fini dans le vert mercredi après avoir évolué toute la matinée en terrain négatif grâce à un rebond en cours de séance du dollar, qui a atteint un nouveau sommet face au yen en près de six ans. A l'issue des échanges, le Nikkei des 225 valeurs vedettes a pris 0,25% (+39,63 points) à 15'788,78 points. L'indice élargi Topix de tous les titres du premier tableau a progressé pour sa part de 0,55% (+7,17 points) à 1306,79 points. Après un mois d'août plutôt faste, ces deux indices se situent désormais au plus haut depuis janvier. La séance, très moyennement active avec 1,9 milliard de titres échangés sur le premier marché, avait débuté en retrait, dans la foulée de Wall Street, visiblement peu convaincue par les nouveautés présentées par Apple. La publication d'un indicateur nippon moins bon que prévu pesait aussi sur le moral des investisseurs. Les commandes de biens d'équipement du secteur privé ont certes augmenté de 3,5% en juillet par rapport au mois précédent, suggérant une reprise de l'investissement des entreprises après la hausse d'une taxe sur la consommation début avril. Mais les économistes attendaient mieux. A l'image de ces dernières semaines, c'est le billet vert qui a redonné du tonus à la

place tokyoïte. A la clôture (06H00 GMT), il se situait à 106,46 yens, en nette progression par rapport aux premières heures de la matinée. En début d'après-midi, il était même monté jusqu'à 106,55 yens, son niveau le plus élevé depuis octobre 2008. L'euro s'inscrivait également en hausse, à 137,59 yens. De quoi donner le sourire aux firmes exportatrices, favorisées par une devise japonaise plus faible, comme le constructeur automobile Toyota (+0,70% à 6170 yens) ou l'électronicien Panasonic (+0,57% à 1307 yens). Sur l'ensemble des valeurs du Nikkei, 136 ont avancé, 77 ont fléchi et 12 ont stagné.

ÉTATS UNIS

Wall Street a terminé en légère hausse mercredi, grâce surtout à un rebond du titre Apple, qui semble réagir avec un temps de retard à la présentation mardi par le groupe d'une montre et de deux iPhone. L'indice Dow Jones a gagné 0,32%, soit 54,84 points, à 17.068,71. Le S&P-500, plus large, a pris 7,25 points, 0,36%, à 1.995,69. Et le Nasdaq Composite a avancé de son côté de 34,24 points (+0,75%) à 4.586,52. Alors que l'action Apple avait perdu 1% sur les séances de lundi et de mardi, elle a terminé sur un gain de 3,07% à 101,00 dollars. Depuis le début de l'année, le titre affiche une progression de 26% après +5,5% sur l'ensemble de 2013. Le valeur, à la faveur notamment d'une hausse d'objectif de cours annoncée par au moins six courtiers, a été la plus traitée sur le Nasdaq. La bonne tenue d'Apple a permis de compenser l'impact d'une baisse du compartiment énergétique - l'indice sectoriel a terminé sur un recul de 0,27% - dans la foulée d'une nouvelle baisse des cours de l'or.

EUROPE

Les Bourses européennes ont terminé sur une note stable mercredi, fragilisées par la remontée des partisans d'une Ecosse indépendante dans les sondages à l'approche du référendum du 18 septembre, par les craintes d'un resserrement monétaire anticipé aux Etats-Unis et par la situation en Ukraine. Les marchés ont effacé en quatre séances l'ensemble de leurs gains consécutifs aux nouvelles mesures de relance annoncées la semaine dernière par la Banque centrale européenne (BCE). À Paris, l'indice CAC 40 a terminé stable (-0,04%), cédant 1,58 point à 4.450,79. Le Footsie

britannique a grappillé 0,02% et le Dax allemand a perdu 0,11%. L'indice EuroStoxx 50 de la zone euro finit stable (-0,04%) et le FTSEurofirst 300 également (+0,04%). L'indice phare de la Bourse de Madrid a reculé de 0,13%, affectée par Santander. Le groupe bancaire espagnol, principal contributeur à la baisse de l'EuroStoxx 50, a terminé en baisse 0,65% après l'annonce du décès de son président, Emilio Botin. Il sera remplacé par sa fille aînée, Ana Botin.

CHANGE

L'euro évoluait en légère baisse face au dollar mercredi, toujours fragilisé par les dernières décisions de la Banque centrale européenne (BCE), tandis que la livre restait fébrile en raison des incertitudes autour du référendum sur l'indépendance de l'Écosse. Vers 16H00 GMT, la monnaie unique européenne valait 1,2906 dollar, contre 1,2937 dollar la veille vers 21H00 GMT. Mardi l'euro avait chuté jusqu'à 1,2860 dollar, son niveau le plus faible depuis le 10 juillet 2013. L'euro montait face à la monnaie nippone, à 137,82 yens contre 137,39 yens mardi soir. Le dollar progressait aussi face à la devise japonaise, à 106,77 yens contre 106,20 yens mardi soir. Vers 13H05 GMT, le billet vert a atteint 106,84 yens, son niveau le plus élevé depuis fin septembre 2008. Les volumes d'échanges s'atténaient "en l'absence de grandes annonces du côté des indicateurs macroéconomiques et des banques centrales", remarquait Christopher Dembik, analyste chez Saxo Banque. Vers 16H00 GMT, la livre britannique tentait de se reprendre face à l'euro, à 79,98 pence pour un euro, après avoir atteint vers 09H15 GMT 80,66 pence, son niveau le plus faible depuis trois mois. La livre rebondissait également face au billet vert à 1,6137 dollar pour un livre, après avoir atteint vers 09H00 GMT 1,6052 dollar, un nouveau plus bas depuis mi-novembre 2013. La devise suisse baissait face à la monnaie unique européenne, à 1,2109 franc suisse pour un euro, après avoir atteint vers 13H05 GMT 1,2118 franc suisse, son plus bas niveau depuis près d'un mois. La devise suisse baissait aussi face au dollar, à 0,9381 franc suisse pour un dollar, après avoir atteint vers 13H05 GMT 0,9395 franc suisse, son plus bas niveau depuis un an. La devise chinoise a terminé à 6,1298 yuans pour un dollar - son plus fort niveau de clôture depuis six mois -, contre 6,1368 yuans mardi. L'or a terminé à 1.251 dollars au fixing du soir, contre 1.255,75 dollars mardi.

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION

MANAGEMENT, DROIT, PATRIMOINE

LA PROTECTION SOCIALE EN HAÏTI

L'OFATMA représente l'un des maillons importants du système public de protection sociale en Haïti composé d'institutions telles que : l'Office national d'assurance vieillesse (ONA), l'Institut du Bien-être social (IBESR), la secrétairerie d'Etat à l'intégration des personnes handicapées, la Caisse d'assistance sociale (CAS) et le FAES (Fond d'Assistance Economique et Sociale). Comme toutes ces autres institutions, elle relève du Ministère des Affaires sociales et du travail (MAST). Il faut ajouter à cette chaîne, "l'auto-assurance" relevant du Ministère des Finances, gérée par le Groupe Santé Plus (GSP).

L'OFATMA, a vu le jour sous le gouvernement d'Estimé avec la loi du 10 Octobre 1949 qui a créé l'IDASH (Institut des Assurances sociales d'Haïti). Ce régime d'assurance obligatoire, dès l'origine, vise à couvrir pour les travailleurs et employés, les risques suivants : Accidents du travail, Maladie et Maternité. L'IDASH est devenu plus tard OFATMA (Office d'assurance Accidents du Travail, Maladie et Maternité) en vertu de la loi du 28 août 1967 qui a également créé l'ONA (Office National d'Assurance Vieillesse), sous le gouvernement de François Duvalier. La mission de l'OFATMA est de gérer le régime d'assurance Accidents du travail, Maladie et Maternité. L'OFATMA est à la fois gestionnaire du régime d'assurance et gestionnaire de services de santé. Cette institution compte actuellement plus de 600 employés . L'affiliation à l'OFATMA est obligatoire. Le Code du travail oblige les employeurs à assurer les travailleurs, intellectuels ou manuels. L'article 25 du CT désigne de façon précise les groupes devant bénéficier de cette assurance. Il s'agit : des fonctionnaires de l'État et des administrations contrôlées par l'État (commerces, banques, etc...) ; des employés, travailleurs, journaliers des entreprises agricoles, industrielles et commerciales et, en général, tout travailleur manuel ou intellectuel qui prête, moyennant une rétribution, ses services à un employeur en vertu d'un contrat de travail formel ou tacite ; des professeurs et surveillants des établissements d'enseignement privé ; du personnel domestique rémunéré en nature ou en

espèces. Le secteur agricole, fondamental dans l'économie du pays jusqu'ici n'est pas touché, alors que l'intégration du secteur informel dans ce système d'assurance est envisagée depuis 2001. Mais il y a une assurance volontaire pour les personnes qui ne sont pas pris en charge.

Le financement de l'institution est assuré par les employeurs, les salariés et l'état. L'article 25 du CT stipule que les employeurs qui embauchent de même que ceux qui sont leurs propres employeurs, doivent payer pour leurs employés ou pour eux-mêmes. En ce qui concerne les accidents du travail les cotisations payées exclusivement par l'employeur sont de 2% des revenus pour les entreprises commerciales et de service ; 3% pour les entreprises agricoles, exportatrices et maritimes ; et 6% pour les entreprises minières. Pour l'assurance maladie et la maternité les cotisations sont identiques pour les salariés et les employeurs soit 2 % pour chacun sur les salaires bruts versés. L'assurance maternité financée par des cotisations équivalent à 6% du salaire des travailleuses, la moitié étant à la charge de l'employeur. Les employeurs versent 4 % de cotisation pour les salariés qui perçoivent le salaire minimum. La loi prévoit l'alimentation du budget de l'OFATMA par des fonds de l'État, mais ces derniers n'ont jamais été obtenus. Les employés de l'OFATMA eux-mêmes ont bénéficié de l'assurance accident du travail, vers 2005-2006. Les organismes autonomes ont commencé à respecter ce règlement seulement en novembre 2010. D'après l'article 98 du Code du travail, l'État haïtien doit cotiser en tant qu'employeur à hauteur de 2% de la masse salariale du budget national et donner à tous ses employés une couverture pour les risques d'accidents du travail. Ceci n'a jamais été fait. Dans la pratique, l'OFATMA est devenu un régime d'assurance étatique de droit privé, parce que 98% des fonds qu'il reçoit viennent du secteur privé. Les dettes des organismes de l'État sont estimées à 450 millions de gourdes. C'est seulement cette année que les entreprises autonomes de l'État ont commencé à cotiser à l'OFATMA.

Les prestations offertes sont les suivantes :

1. Garantie en cas d'accident du travail des soins gratuits à tous les niveaux aux assurés, des prestations pécuniaires durant la période d'incapacité de travail (2/3 du salaire dès le 4e jour après l'accident), des rentes en fonction du degré d'incapacité, des frais funéraires

en cas de décès, des allocations aux enfants mineurs héritiers et à leurs conjoints (mariés ou non), après le décès.

2. Soins de Maternité (suivi prénatal, accouchement) aux femmes travailleuses, employées, couvertes par l'assurance.

3. Soins aux salariés assurés en cas de maladie. Contrairement aux autres régimes d'assurance connus, tous les travailleurs /employés doivent avoir les mêmes traitements. Il n'y a pas de classes d'assurance en fonction de fourchettes de salaires.

Les dispositions légales sont le plus souvent ineffectives.

Jusqu'en 2001, seule l'assurance Accidents du travail a été mise en application . Aujourd'hui encore, cette réalité persiste . À partir de 1999 il a offert des soins de santé non contributifs en consultation externe en plus des soins à l'hôpital de l'OFATMA. De même, la couverture d'assurance pour les accidents du travail a été étendue . En 1997, l'OFATMA comptait près de 44.000 affiliés dans 1.822 entreprises, concentrés dans l'industrie manufacturière, le commerce et la restauration, ainsi que dans les services à la collectivité. En 2012, l'OFATMA couvre 96.000 affiliés parmi lesquels 17.000 appartiennent à l'industrie d'assemblage.

Cette couverture demeure limitée par rapport à la population totale occupée . L'informalité du travail dans les entreprises formelles ainsi que chez les travailleurs indépendants éloigne la majorité de la population occupée de l'OFATMA. Toutefois, si davantage d'entreprises formelles collectent des contributions pour l'assurance accidents du travail, il n'en va pas de même pour l'assurance maternité. Dans la même optique que les premières réformes, l'idée de créer des mécanismes pour l'assurance maladie a également évolué. L'institution a implanté un projet pilote afin d'étudier les coûts et les modalités d'une telle assurance auprès d'une population de 400 ménages, parmi lesquels se trouvent des chauffeurs de taxi de l'aéroport international, 100 ménages avec une femme à la tête, et d'autres ménages d'ouvriers du nouveau Parc Industriel de Caracol situé dans le nord du pays. Lancé sous l'appellation de "Carte rose", ce projet devait durer un an. Il faut souligner que ce projet intervient dans un contexte où plusieurs entreprises ont déjà payé une assurance santé privée pour leurs employés. Dans le cas des industries d'assemblage, 20.000 travailleurs sont couverts par une ONG haïtienne "Développement

des Activités de Santé en Haïti" (DASH). Cette ONG offre des rendez-vous médicaux gratuits pour les employés des entreprises qui payent 500 dollars par mois pour un ensemble de 500 employés. Avec ces réformes, l'OFATMA avance peu à peu vers la réalisation du principe d'universalité du droit à la santé, en tentant de resserrer l'écart entre ce qui est inscrit dans la loi et les prestations. Mais la protection demeure encore tronquée du fait d'une couverture insuffisante et de la réforme inachevée quant à l'assurance maternité. Des efforts spécifiques de l'OFATMA sont nécessaires pour stimuler les employeurs, en tenant compte de la faible capacité de l'Etat à faire appliquer les lois. De plus, l'intégration des travailleurs informels, salariés ou indépendants, constitue un immense défi, non pas tant du fait de l'informalité mais plutôt en raison la spécificité des mécanismes de protection à considérer face au (faible) niveau de revenus et à leur variabilité ainsi qu'aux implications désastreuses de la maladie et de la maternité sur l'activité des travailleurs indépendants qui évoluent dans des marchés fortement compétitifs et volatils²⁶. Le risque d'une assurance santé segmentée selon le type d'affilié, qui ne résout pas les problèmes d'inégalité, ne doit donc pas être ignoré.

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR MYRIAM ROMUALD ELUTHER

T **TABLEAU DE BORD**

LE SMIC

Le montant du SMIC horaire brut est fixé, à partir du 1er janvier 2014 à 9,53 euros de l'heure. Avec cette hausse, le salaire minimum passe à 1445,38 euros bruts mensuels pour 35 heures. Avec la prise en compte de l'accord BINO le salaire minimum est différent.

INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS

Au quatrième trimestre 2013, l'indice de référence des loyers augmente de 0,69 % sur un an. Au quatrième trimestre 2013, l'indice de référence des loyers atteint 124,83. Sur un an, il augmente de 0,69 %.

INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION

L'indice du coût de la construction (ICC) s'établit à 1 615 au quatrième trimestre 2013 après 1 612 au trimestre précédent. En glissement annuel, l'ICC diminue (-1,46 %).

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX

Un avis publié au Journal officiel du 6 avril 2014 précise que l'indice des loyers commerciaux (ILC) du quatrième trimestre 2013, calculé sur une référence 100 au premier trimestre de 2008, atteint 108,46.

POPULATION

POPULATION 2011: 404 635 habitants

OFFRE

PIB 2012 : **8033** dont 34 % de PIB non marchand (2 732)

IMPORTATIONS 2012: **2686**

RESSOURCES TOTALES : 10 719

DEMANDE

CONSOMMATION 2012: 8 467 (**4895** ménage et **3572** administration)

INVESTISSEMENT 2012 : **1419**

EXPORTATIONS 2012 : **808**

DEMANDE TOTALE : 10 719

PRIX

JUILLET 2014 : - 0,2 % % sur un mois ; 0,3 % sur un an.

EMPLOI , CHÔMAGE

DEMANDEURS D'EMPLOI (A B C E) en juillet 2014:74290 (1,6 % sur un mois et 4,1 % sur un an).

OFFRES D'EMPLOI en juillet 2014 : 750 (- 13,8 % sur trois mois).

EMPLOI MARCHAND au 30 septembre 2012 : 49 800 (dont 8,500 industrie , 7,500 construction, 33,800 service marchand)

EMPLOI NON MARCHAND EN 2010 : 48577 dont 36 282 fonctionnaires (état 15212, collectivités locales 15 729 , santé 5341).

ENTREPRISES CRÉÉS

NOMBRE D'ENTREPRISES CRÉÉES en 2012 : **5 004 (-10,9 %)**

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE CARAÏBE

http://guadeloupeconvention.typepad.com/observatoire_economique_c/

LA NATION POUR VOUS INFORMER